

13.10.2005 - 10:54 Uhr

Teneurs maximales en dioxines dans les aliments pour animaux respectées

Posieux (ots) -

Agroscope Liebefeld-Posieux (ALP), la station fédérale de recherches en production animale et laitière, a examiné des produits destinés à la fabrication des aliments pour animaux ainsi que des aliments composés pour évaluer la quantité de dioxines présentes. Aucune teneur n'a dépassé les valeurs maximales prescrites.

En 2004 et 2005, la station fédérale de recherches a effectué des examens de la teneur en dioxines de divers produits destinés à la fabrication des aliments pour animaux ainsi que d'aliments composés. 47 échantillons ont été analysés. Il s'agit entre autres d'additifs nutritionnels (oligo-éléments) et technologiques (liants), huiles et farines de poisson, matières premières minérales, entrant dans la composition des aliments pour les animaux de rente ou de compagnie ainsi que des aliments composés. Tous présentaient des teneurs en dioxines en dessous des valeurs maximales prescrites.

Pour l'évaluation des valeurs trouvées dans les échantillons, ALP a tenu compte des teneurs maximales fixées par l'Ordonnance sur le Livre des aliments pour animaux (annexe 10), identiques à celles de l'Union européenne.

Enquêtes périodiques

A la fin de la décennie passée, des dioxines avaient notamment été trouvées dans des aliments pour poulets en Belgique, dans des pulpes d'agrumes provenant du Brésil ou dans des argiles kaoliniques allemandes. Ces cas ont incité ALP à effectuer depuis lors des enquêtes périodiques dans le cadre du contrôle officiel des aliments pour animaux.

Provenance des dioxines

Les dioxines se forment habituellement comme sous-produits de réactions chimiques lors de processus de combustions naturels ou techniques. L'incinération d'ordures ménagères, de déchets médicaux ou industriels, la production de fer et d'acier ou d'autres métaux comme l'aluminium, le cuivre, le zinc, etc., la fabrication de ciment, chaux, verre ou asphalte, l'industrie chimique, par exemple, lors de la production de PVC ou de pesticides, le chauffage des habitations privées, le trafic routier, ou encore, l'incinération illégale de déchets privés sont des sources potentielles de dioxines. Elles peuvent enfin également avoir une origine volcanique.

Teneurs en cPCB

A noter que la teneur en PCB de type dioxine (cPCB) des produits destinés à la fabrication des aliments pour animaux ainsi que des aliments composés a également été analysée. Aucune valeur marquante n'a été constatée.

Le texte de ce communiqué figure sur la page d'accueil d'ALP: www.alp.admin.ch ® communiqués de presse.

Pour de plus amples renseignements:

Daniel Guidon
Agroscope Liebefeld-Posieux
Station fédérale de recherches en
production animale et laitière (ALP)
tél. : 026 407 72 45
e-mail: daniel.guidon@alp.admin.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003740/100497940> abgerufen werden.